



Une panne électrique mal réparé par le proprietaire

Par **GONZALEZ**, le 20/03/2008 à 13:40

Bonjour,

Je dois faire intervenir un electricien particulier pour réparer une panne électrique dans mon appartement suite à l'intervention d'un 'electricien' envoyé par la proprietaire. A son départ j'ai eu une panne générale dans l'appartement, et la chaudière ne marche pas du tout.

J'ai fait appel à l'EDF qui me disent que cette réparation ne concernait pas le proprietaire, donc ils peuvent pas intervenir. Ils vont venir constater la panne vendredi matin. Si je dois faire appel à un technicien particulier comment j'envoie la facture directement au proprietaire? si je paie, je peux réduire ce montant du loyer?

Merci de votre réponse,

Adriana Gonzalez